

Décret

Générale

colonial

Décret n° 46-2508 la justice française en Afrique-Occidentale française, en Afrique Equatoriale française, Madagascar et dé pen- dances, au Cameroun, au Togo et à la Côte française des Somalis.

n° 46-2508 la

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 novembre 1946

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1946

Date du numéro
31 décembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

Rectificatif au Journal officiel du 13 novembre 1946 : Page 9581. 3e colonne. 20e ligne, ajouter : « 220 et 221 » : titre III. 5e ligne, au lieu de : « de menaces verbales et écrites ». lire : « menaces verbales ou écrites »:

article 7

12e ligne, ajouter : « de la justice »